Fédération
québécoise des
organismes
communautaires
Famille

Document de référence-comité des régions

Vous connaissez bien le mouvement Famille, les enjeux de votre région ? Faites une différence en faisant partie du comité des régions.

Comment ?

- En partageant votre connaissance et votre expertise;
- En enrichissant votre expérience concernant des enjeux politiques, économiques et gouvernementaux unique au mouvement famille;
- En étant partie prenante des consultations basées sur une écoute régionale RÉELLE qui se manifeste à travers des actions/positions concrètes ;
- En contribuant à la richesse du réseautage et connaître la réalité des autres OCF.

Sentiment d'appartenance à un vaste réseau dynamique et évolutif ...garantie !

Mandat : Le comité des régions est un comité consultatif de travail formé de délégué(e)s des 17 régions du Québec, issu(e)s des organismes communautaires Famille membres de la FQOCF.

Objectif général : Développer un réseau de communication interrégional.

Objectifs spécifiques :

1. Soutenir la FQOCF afin qu'elle soit près de l'action des OCF dans chacune des régions du Québec et qu'elle soit à l'affût des enjeux et des bons coups, tant d'un point de vue local et régional.
2. Favoriser les échanges afin d'informer les délégués des régions des enjeux et des bons coups au niveau national.
3. Arrimer les actions de la FQOCF aux informations et aux enjeux qui répondent aux besoins des membres selon leurs spécificités.

Le statut de déléguée régionale :

Considérant le rôle de premier plan que jouent les déléguées régionales au sein de la FQOCF, ces dernières doivent être issues d'un OCF qui est membre pour accéder à ce mandat[1].

[1] Selon l'article 4.2.1 des règlements généraux de la FQOCF, un.e membre du conseil d'administration ne peut être déléguée.e

Pour être déléguée vous devez

- Être employée déléguée par la direction ou membre de la direction d'un OCF ou coordonnatrice d'un regroupement régional membre de la FQOCF ;
- Être à l'affût des enjeux politiques/sociaux/économiques de votre région (ex : vécu des OCF, conditions des familles, financement, partenariats, etc.) ;
- Entre les rencontres, assurer le transfert d'information aux OCF de votre région ainsi qu'à la FQOCF tout en maintenant une vigie des dossiers pertinents ;
- Être porteuse des actions collectives du mouvement communautaire Famille par votre rôle mobilisateur auprès des OCF de votre région, en collaboration avec la FQOCF.

Nb: Dans le but d'assurer une stabilité pour le suivi des dossiers, une seule personne par région peut assumer ce mandat. Si jamais il y a absence, les informations nécessaires pourront être transmises aux déléguées.

À quoi vous attendre ?

- Connaître les enjeux, en amont, par l'entremise de différents moyens de communication agiles et fluides ;
- À un mandat de 2 ans, renouvelable ;
- Assister à 3 rencontres par année soit :
- L'AGA (2 journées)
- La veille de la Rencontre Nationale (1 journée)
- 1 rencontre virtuelle (½ à 1 journée)

*SVP noter que la FQOCF pourrait faire appel à vous à d'autres moments, au besoin. Sachez que tous les frais engagés par le comité seront assumés par la FQOCF (déplacement, repas, hébergement).

Mode de fonctionnement

Nomination:
La personne doit obtenir l'appui de sa région par une résolution du regroupement régional ou, s'il n'y a pas de regroupement, l'appui de 3 OCF. En cas de départ, la déléguée est invitée à nommer une nouvelle personne.

Moyens de communication:
Différents outils pourront être utilisés (intranet-section déléguées & Forum, TEAMS, SLACK, ZOOM, Groupe Facebook, etc.). Le comité décidera des moyens de communication préconisés et la FQOCF s'engage à offrir une formation afin d'assurer le niveau d'aisance optimal de l'ensemble des participantes.

Circulation des informations dans les instances FQOCF:
Le comité des régions sera un point statutaire lors des RDV des directions et des rencontres du conseil d'administration.

Nb: Les enjeux apportés seront sélectionnés en amont par le comité des régions.
Maj: mai 2022